

**Inscriptions scolaires**

**Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire 2022/2023 sont ouvertes…**

Elles concernent les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants.

Pour ce faire :

* *Télécharger le justificatif d’admission* à retourner complété en Mairie accompagné du livret de famille et d’un justificatif de domicile.
* Une fois validé, celui-ci vous sera retourné par mail et vous pourrez alors transmettre :
* Le dossier d’inscription à la Directrice qui vous recevra courant mai

*Télécharger le dossier d’inscription à l’école*

* Le dossier d’inscription à la cantine en mairie

*Télécharger le dossier d’inscription à la cantine*

Vous pouvez également retirer les dossiers directement en mairie.